

Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 8 Juillet 2017

L'A.G. s'est déroulée de 15h à 17h au local de l'association : 16, rue du Pont d'Arras à Bagnères : 22 personnes étaient présentes dont 20 adhérents sur les 100 adhérents de l'association en 2016, 2 observateurs et 6 membres du Comité d'Administration sur les 10 actuellement en poste. Le quorum étant atteint, la Présidente Corinne Salvia a déclaré l'A.G. ouverte.

Ordre du jour

1) Bilan moral présenté par la Présidente

Après avoir rappelé les valeurs que l'Association défend,

- **la Présidente a annoncé** que, en 2016, l'Association a atteint ses trois années d'existence, ce qui constitue un cap pour une association et qu'elle est en pleine croissance : le nombre important et croissant des adhérents ajoute à notre crédibilité auprès du public et des institutions en France comme au Népal. La Présidente a insisté sur l'importance de poursuivre la campagne d'adhésion que nous avons menée en 2016 : 2016 a été marquée par une progression constante en nombre d'adhérents, en nombre de donateurs, en nombre d'enfants népalais parrainés, en nombre de parrains, marraines ...mais, ce qui s'accompagne d'une augmentation en charge de travail, administratif, de gestion et de coordination.

- **la Présidente a tenu à remercier** l'équipe du bureau qui s'est impliquée sans relâche, toute l'année, pour des tâches administratives de communication et d'organisation ainsi que l'engagement de tous ceux et celles qui travaillent dans l'ombre et dont la participation constitue la base de nos actions : *" nous sommes des bénévoles qui effectuons un travail obligatoire pour assumer nos engagements."*

- **la Présidente a rappelé l'importance** de poursuivre les manifestations culturelles qui, sur le plan financier, permettent de réaliser une trésorerie suffisante. Ces manifestations sont source de cohésion et permettent de toucher du public.

-**la Présidente a rappelé le choix** que l'Association a fait de se concentrer sur la France et le Népal : **en France**, par les interventions dans les écoles primaires, par les échanges avec l'école Victor Hugo Manjushree Vidyapith de Katmandou (ces échanges se sont poursuivis en 2016 et 2017 et sont fructueux) et **au Népal**, un des pays les plus pauvres du monde, où nous avons déjà effectué 5 missions et où nous avons construit un solide réseau de référents locaux qui nous a permis en 2015 d'aider les habitants de deux villages sinistrés (plus de 200 enfants), deux écoles (300 enfants), un orphelinat où vivent 44 enfants, et la fondation ATUL où vivent 15 enfants.

- **la Présidente a exprimé le fait que les parrainages d'enfants népalais sont devenus aujourd'hui le cœur de l'activité de l'Association** : *"le parrainage répond à nos objectifs, à nos valeurs et nous avons la capacité de maîtriser et de gérer les parrainages d'où la nécessité de mieux répartir les tâches, de définir le rôle de chacun."*

. depuis 2016, le Conseil d'Administration s'est attaché à développer la relation, les liens entre l'association et les parrains, marraines pour qu'ils soient satisfaits avec la création de la **Commission Parrainage** et l'organisation d'une **réunion conviviale des**

parrains et marraines avec projection et remise des courriers au retour des missions.

. le développement des parrainages nécessite aussi de renforcer le **réseau de référents** népalais et de trouver de **nouveaux intervenants** au Népal, capables de se rendre régulièrement sur place. A ce titre, la Présidente salue l'engagement de Sandrine Foucault sur le village de Kuleni depuis 2014 et l'engagement du couple Gilles, Séverine sur Bardia depuis octobre 2016, qui sont très positifs.

. le partenariat de l'Association depuis 2013 avec l'Association népalaise Népal Wild Life and Culture Protection doit être **apprécié à sa juste mesure** : son soutien logistique sur le terrain, dans le Téraï et son Président Shiva Chalise qui est devenu l'un de nos premiers et principal référent, sont essentiels pour développer nos actions humanitaires au Népal, dans ce pays chaotique sur le plan politique et sans infrastructures sur lesquelles s'appuyer. Ainsi, cette collaboration en France avec sa branche française représentée par Richard LASSERRE, a été fructueuse pour les échanges scolaires.

- Enfin, la **Présidente précise** que l'année 2016 a été marquée par la rencontre avec Luis Almodovar qui nous a offert généreusement ses services et ses compétences comme Webmaster et qui travaille à la mise en place du site Internet de l'association.

En conclusion : *“ l'année 2016 a été une année de consolidation des liens que nous avons tissés au Népal avec les référents et les écoles et une année de travail de fond pour développer la communication interne et externe. L'année 2016 nous a permis de nous recentrer sur le parrainage des enfants népalais. ”*

2) Bilan d'activité 2016 présenté par Béatrice Vogliotti et Corinne Salvia :

_ 2 missions ont été réalisées en 2016 au Népal avec:

Sandrine Foucault à Kuleni en Mars 2016 avec deux nouveaux enfants parrainés et Gilles et Séverine à Kathmandou et à Thakurdwara dans le parc national de Bardya avec le soutien logistique de Népal Wild Life.

– **Création de la réunion parrains-marraines après les missions,**

– **Création de la Commission parrainage avec trois pôles :**

- un **pôle financier** avec Christian et Béatrice Vogliotti qui gèrent tous les aspects financiers des parrainages,

- un **pôle courrier** autour de Corinne Salvia, Sylvie Ement et Odette Bonneau qui gèrent les courriers en anglais avec le Népal et nos référents et

- un **pôle relais** avec un responsable par site qui gère la relation entre l'association et les parrains marraines : Dominique Cabaup pour Bahunbesi, Véronique Raboteau pour Dhading, Martine Rousseau pour Kuleni et Gachok, Béatrice Vogliotti pour Bardya, Corinne Salvia pour Kathmandou :

2015 : 17 enfants parrainés par 18 parrains/marraines

2016 : 27 enfants parrainés par 35 parrains marraines

2017 (au 08 juillet) : 37 enfants parrainés par 48 parrains/marraines

_Création d'un parrainage « Formation Professionnelle » à durée limitée.

Notre engagement : en tant qu'association et parrain/marraine, notre engagement concerne les enfants c'est-à-dire au maximum les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans. Cependant, nous savons que le jeune adulte peut ne pas être encore autonome. Le C.A. après en avoir délibéré, a décidé de proposer au cas par cas, pour les jeunes qui arrivent en fin de parrainage, un soutien pour leur permettre d'apprendre un métier sous la forme d'un parrainage à durée limitée entre 2 et 5 ans suivant la formation choisie avec signature d'une Convention entre le jeune et l'association. Nous proposons ainsi un nouveau type de parrainage à durée limitée car les formations professionnelles et les études coûtent très chères au Népal

Manifestations réalisées en 2016 :

28 mai	: Photos Visages et Paysages du Népal à Bagnères
21 juin	: Fête de la Musique
juin, juillet et août	: Projections de documentaires sur le Népal
août	: Conférence sur la Psychogénéalogie
3 septembre	: Conférence sur les Prénoms avec Kristine Dieutegard
4 septembre	: Grande Braderie de Bagnères
15 octobre	: Concert des Musiconautes à Uzer
4 décembre	: Marché de Noël de Gerde

13

Le bilan moral et d'activité sont votés à l'unanimité.

3) Bilan Financier 2016 présenté par Christian Vogliotti :

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
PARRAINAGES	8015	ASSURANCE MAIF	150,30
DONS PARRAINAGES	610	FORMATION	130
DONS RECONSTRUCTION	771	FRAIS ADMINISTRATIFS	1249,44
INTERVENTIONS SCOLAIRES	220	FRAIS MANIFESTATIONS	194,21
DONS	2240	MISSION KULENI	1200
ADHESIONS	985	MISSION BARDIA/KTM	1495
MANIFESTATIONS	1947,50	VÊTEMENTS ENFANTS	27,60
TOTAUX	15736		4446,75

Débat : Michel Zammit : pourquoi les parrainages sont-ils listés dans la colonne recettes et non dans la colonne dépenses ?

Béatrice : les parrainages représentent les sommes versées par les parrains/ marraines donc sont considérées comme des entrées, des recettes. Chaque enfant parrainé a un compte personnel dans l'association qui tient compte des sommes versées par leur parrain ou marraine et des dépenses réalisées pour lui au Népal. Nous retrouvons ces dépenses dans la colonne mission pour 2016.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

4) Adhésions 2017 : l'adhésion à l'association est annuelle de 10 euros (déductibles). Elle est due par les parrains, les marraines et elle est individuelle.

5) Candidatures et vote du nouveau Conseil d'Administration :

- en 2015, le C.A. élu était composé de 12 membres : Corinne Salvia, Béatrice Vogliotti, Christian Vogliotti, Martine Rousseau, Iris Lopez, Claudine Lenevette, Chantal Bude, Thierry Bude, Dominique Cabaup, Nicole Huyghes, Claude Degauchy, Véronique Raboteau.
- en 2016, nous avons enregistré 3 démissions : Claudine Lenevette, Iris Lopez et Thierry Bude. Sur les 9 membres restants, étaient présents à l'A.G. : Martine Rousseau, Corinne Salvia, Béatrice Vogliotti, Christian Vogliotti et Véronique Raboteau.
- les membres sortants tirés au sort se sont tous représentés au C.A et les nouvelles candidatures sont : Luis Almodovar, Sylvie Ement, Francette Menvielle,

Le CA 2017 a été voté à l'unanimité et se compose de 13 membres:

Chantal Bude, Dominique Cabaup, Nicole Huyghe, Claude Degauchy, Véronique Raboteau, Martine Rousseau, Corinne Salvia, Béatrice Vogliotti, Christian Vogliotti, Luis Almodovar, Sylvie Ement, Francette Menvielle, Sylvie Zammit.

6) Candidatures des personnes ressources : une personne ressource est une personne bénévole qui peut par exemple aider à la tenue et à l'organisation des manifestations, partir en mission, etc... Se sont présentées :

7) Perspectives et orientations 2017 :

Mission au Népal sur les 5 sites avec Corinne Salvia et Guillaume Mascaras du 20 janvier au 28 mars avec des objectifs de renforcer notre réseau de référents locaux et d'aider les enfants des villages sinistrés. (Conférer le PV de la réunion préparatoire du 12 janvier). --

Mission au Népal à Kuleni avec Sandrine Foucault en avril.

Manifestations

29 Avril : Projection-débat autour du film "Sous les yeux du tigre" de Richard Lasserre

13 Mai : réunion parrains/marraines avec projection des documentaires de la mission et courriers remis aux enfants parrainés

20 Mai : Concert Chœur de Femmes et Chorale du Père Lacaze à l'église de Campan

21 Juillet : 1ère Conférence "Prévention et Compréhension de la maladie avec Kristine Dieutegard, psychogénéalogiste et Patrick Brastain, kinésologue

25 Juillet : Projection des documentaires au local associatif

Juillet/Août : Braderies

fin Août : 2^{ème} Conférence "Prévention et Compréhension de la maladie avec Kristine Dieutegard, psychogénéalogiste et Patrick Brastain, kinésologue

3 Septembre : Grande Braderie de Bagnères

20 octobre : Concert de la Chorale du Haut-Adour à 20h30 à l'église d'Asté

8) Questions diverses :

Isabelle propose une manifestation commune avec Haut-Adour Génération.

Ce pourrait être une boucle sportive et nous parle de sa propre expérience.

Patricia se propose de nous aider avec ses compétences de vendeuse dans la confection pour exploiter les vêtements, les relooker et propose de faire quelques braderies cet été. Elle lance l'idée d'une braderie permanente éphémère l'été ou à la période de Noël, dans un petit local. **Colombe** aurait peut-être un lieu à proposer à Bagnères, une vieille maison, rue Lassalle.

Isabelle lance l'idée d'un atelier de recyclage comme son association l'a déjà fait à Clair Vallon pendant une semaine.

Colombe est conseillère d'Education Populaire et se propose de nous aider à monter un dossier pour embaucher pendant 6 à 12 mois un jeune en service civique qui pourrait nous aider à la communication, la tenue des manifestations, les permanences, le téléphone. Le coût pour l'association serait minime. **Corinne** trouve l'idée intéressante et demande à Colombe de lui faire un dossier là-dessus. Est-ce que dans le cadre du service civique, ce jeune pourrait nous accompagner en mission ?

L'A.G. se termine vers 17h30 autour d'un pot et le CA se donne rendez-vous pour élire un nouveau Bureau.